



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017

Convocation du 3 juillet 2017

Présents : David EMERAUD, Florence PERRISSEZ, Richard TESTA, —_Virginie SIGNOL, Stéphane VILLARD, Murièle MICHAUD.

Excusés : Caroline PEAUCELLE, Pascal BLOND, Béatrice Di RAFFAELLE-THUILIER, Laurent MAZARD.

Le quorum est atteint : Richard Testa est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil du 30- juin 2017

DELIBERATIONS

1/ Tarification des services de garderie au quotient familial dès retour avis Commission Education Nationale modification temps scolaire

Monsieur -le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de modifier la tarification des services de garderie dès la rentrée 2017/2018.

Dans l'éventualité de la validation de la demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour la semaine de 4 jours par l'Education Nationale, nous facturerons les services extra-scolaires au quotient familial.

A savoir :

- Quotient familial < à 800€ : 1,60 euros la session de 45 minutes.
- Quotient familial de 801 € à 1400€ : 1,80 euros la session de 45 minutes.
- Quotient familial > à 1401€ : 2,00 euros la session de 45 minutes.

A cet effet, la convention avec le DDCS sera modifiée afin de pouvoir définir ces données.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec- 6 pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** la modification de tarification des services de garderie et de cantine.

2/ DESIGNATION JURY DES MAISONS FLEURIES

Monsieur, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la désignation du Jury des Maisons Fleuries.

| Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec -6 pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE ET DESIGNE** comme Jury des Maisons Fleuries :
Blandine GALLAS, Emeline CERISIER, Jocelyne VESSILLIER, Claude MOUILLOUD, Raymond GUILLET.

3/ NOMINATION D'UN AGENT NON TITULAIRE AU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

| Monsieur -le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la nomination de Mme PAQUETTE Christel au poste d'adjoint administratif territorial non titulaire à temps complet pour une durée de quatre mois à compter du 8 juillet 2017 et jusqu'au 31 octobre 2017.

| Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 6 pour, 0 -contre et 0 abstention :

APPROUVE la nomination de Mme PAQUETTE Christel au poste d'adjoint administratif territorial non titulaire pour une durée de quatre mois à temps complet.

4/ VOTE DE VALIDATION DES RYTHMES SCOLAIRES SUR 4 JOURS

Monsieur, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, le vote de validation des rythmes scolaires sur 4 jours pour la rentrée scolaire 2017/2018 dans l'hypothèse de l'acceptation de modification de ces rythmes par l'Education Nationale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 6 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **APPROUVE la semaine de 4 jours sous réserve d'acceptation par l'Inspection de l'Education Nationale.**